



Les profils les plus recherchés actuellement par l'AMF sont ceux de candidats ayant une expérience à l'international ou dotés d'une double, voire triple formation, en droit, finance, ingénierie financière, ou encore en sciences politiques.

## Les gendarmes de la finance recrutent

Déjà séduits par le prestige des autorités de régulation et de contrôle, les candidats prêts à pousser les portes de l'AMF et de l'ACPR se voient proposer de beaux parcours professionnels.

PAR MORGANE RÉMY

+ EMAIL [redaction@agefi.fr](mailto:redaction@agefi.fr)

PLUS SUR LE SITE WEB [www.agefi.fr/emploi](http://www.agefi.fr/emploi)

**Une cinquantaine** de postes sont pourvus chaque année à l'Autorité des marchés financiers (AMF), dont 90 % par des candidats venant du privé, du secteur financier principalement. « La majorité des candidats ont entre 8 et 15 ans d'expérience, note la DRH Anne-

Sophie Fior. Nous proposons également des postes de début de carrière – 10 % de nos recrutements – accessibles aux jeunes diplômés, ainsi qu'une soixantaine de stages de fin d'études. » Les profils les plus recherchés actuellement ? Ceux de candidats ayant une expérience à l'international ou dotés d'une double, voire triple formation, en droit, finance, ingénierie financière, ou encore en sciences politiques. « En ce moment, nous avons aussi particulièrement besoin d'auditeurs pour travailler au sein des directions au contact des acteurs de la place, ainsi que de collaborateurs issus de services d'inspection générale de grandes banques », complète Anne-Sophie Fior.

Du côté de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), adossée à la Banque de France (BdF), 80 recrutements ont été effectués en 2018, un nombre qui devrait significativement augmenter en 2019. « Pour

*couvrir nos besoins dans le contrôle bancaire mais aussi assurantiel, nous recrutons des scientifiques (écoles d'ingénieurs), des actuaires, mais aussi des profils plus généralistes (type IEP et écoles de commerce), ainsi que des juristes ou des économistes », explique Vincent Teurcq, directeur adjoint du recrutement et des carrières. L'ACPR recrute une moitié de ses effectifs par concours qui visent essentiellement les jeunes diplômés. L'autre moitié est constituée de contractuels, plus expérimentés.*

## UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

**Ces opportunités** d'embauches à un haut niveau de responsabilité ne sont pas négligeables sur la place parisienne. « *J'ai fait une belle carrière au sein d'une banque, notamment à l'Inspection, puis à la direction des risques* », témoigne Anne de Tricornot-Aubouin, 46 ans. Après la crise de 2008 cependant, celle-ci cherche un nouveau poste. « *Rejoindre l'ACPR m'a permis de trouver un poste enrichissant, mais surtout d'œuvrer à une mission d'intérêt général en veillant à l'équilibre financier des banques.* » La crise des crédits *subprime* et ses conséquences ont entraîné une véritable prise de conscience. En 2011, elle est donc recrutée par l'institution comme contrôleuse et devient, au bout de deux ans, adjointe au chef de service de contrôle de deux groupes mutualistes. Elle prend ensuite la responsabilité du service, puis celle du contrôle des pratiques commerciales pour les intermédiaires trois ans plus tard.

Alexandre Neyret, 41 ans, a rejoint l'AMF après avoir, lui aussi, commencé sa carrière dans la banque. Ce diplômé de Centrale Paris, titulaire d'un master de mathématiques appliquées suivi en Chine, a débuté au sein de l'inspection générale de Calyon en tant que spécialiste des marchés financiers. Il a continué comme structureur de produits dérivés actions, puis a rejoint, après la crise financière de 2008, Axa Investment Managers pour gérer le portefeuille de dérivés d'Axa au Japon, avant d'être recruté par la Compagnie Financière Edmond de Rothschild à Shanghai. « *Après toutes ces expériences, j'avais envie de prendre de la hauteur et de rentrer en France*, explique le financier. *J'ai découvert une annonce de l'AMF et j'ai été séduit par le prestige de l'institution.* » Mais au-delà de l'image, ce sont bel et bien les missions qui le motivent quand il intègre l'AMF en 2013 (lire le *Témoignage* ci-dessus). Il commence à la direction des contrôles auprès des prestataires de services d'investissement. Au bout de deux ans, il rejoint, au sein

## TÉMOIGNAGE

**ALEXANDRE NEYRET**, adjoint au directeur des enquêtes de l'Autorité des marchés financiers (AMF)

### « Les crédits 'subprime' ont joué un rôle d'éveilleur de conscience »

Je suis adjoint au directeur, en charge des enquêtes de marchés, donc notamment de la cellule quantitative spécialisée dans le traitement des données, qui comprend quatre personnes. Elle a été créée alors que le *trading* algorithmique et à haute fréquence prenait beaucoup d'ampleur. Ce qui m'a tout de suite plu, avant même de devenir manager, c'est l'autonomie que je pouvais avoir. Dès mon arrivée, des missions de contrôle des prestataires m'ont été confiées en binôme. Il pouvait s'agir de vérifier, par exemple, que les ordres en Bourse du client étaient bien passés au meilleur prix ou que le client bénéficiait du conseil le plus adapté. A l'époque, la crise des crédits *subprime* avait joué un rôle d'éveilleur de conscience et, en rejoignant l'AMF, j'ai très vite nourri une grande fierté à mener en toute

impartialité des contrôles, puis des enquêtes, deux maillons importants du volet répressif, au cœur de notre rôle de gendarme de la Bourse.

Lorsqu'une enquête aboutit, vous avez le sentiment d'avoir participé concrètement aux missions de l'Autorité, comme la protection des épargnants ou le bon fonctionnement des marchés. Nous devons, pour être à la hauteur de l'enjeu, rester à l'état de l'art. Nous avons ainsi entrepris de nous former à la cybercriminalité, la *Blockchain*, et tout ce qui est « *big data* » ou traitement de données massives. Ce métier est vraiment enrichissant du fait de la diversité des sujets abordés – chaque enquêteur mène en binôme quatre ou cinq enquêtes par an – et des interlocuteurs rencontrés, en interne comme en externe.



de la direction des enquêtes, la cellule quantitative mise en place en 2010-2011 pour analyser des données de transactions toujours plus nombreuses et détecter d'éventuels manquements dans des marchés de plus en plus automatisés. Enfin, il prend un poste de management et vient d'être nommé récemment adjoint à la direction des enquêtes.

« *Cette progression n'est pas rare et illustre le fait que nos collaborateurs restent chez nous neuf ans en moyenne*, rappelle Anne-Sophie Fior. *Nous offrons de belles carrières grâce à une structure à taille humaine – 500 collaborateurs – qui permet aussi les mobilités.* » Certes, certains professionnels venant des salles de marché ou de banques internationales doivent souvent faire des concessions salariales. Mais le tremplin que représente l'AMF peut vite devenir un pari gagnant. Les cadres y sont en effet régulièrement « chassés ». L'AMF accepte volontiers ces départs, les voyant comme autant d'opportunités de diffuser la culture réglementaire dans le secteur privé.

L'ACPR n'a pas la même philosophie. Le but est de conserver les talents le plus longtemps possible. « *Nous investissons beaucoup dans la formation de nos collaborateurs, qui doivent s'adapter à une réglementation*



**Nous investissons beaucoup dans la formation de nos collaborateurs, qui doivent s'adapter à une réglementation changeante et complexe »**

— JEAN-MARC SERROT, adjoint au directeur des ressources humaines et des moyens de l'ACPR

## L'ACPR fidélise ses salariés

des ressources humaines et des moyens de l'institution. *Nous souhaitons aussi fidéliser nos salariés, et leur offrons des perspectives d'évolution variées au sein de la Banque de France ou à l'international, au sein de la BCE (Banque centrale européenne) à Francfort, au Conseil de résolution unique à Bruxelles, ou dans de nombreux autres organismes.* »

Les plus jeunes profils, à l'instar de Pauline Chadenet, 32 ans, avocate, sont clairement attirés par cette possibilité de partir à l'étranger. Mais pas seulement : « *J'ai commencé à exercer dans un cabinet d'affaires américain sur des conseils de gouvernance, des introductions en Bourse, des offres publiques d'échange. J'appréciais beaucoup l'aspect international de mon travail mais je cherchais aussi plus de sens* », se souvient-elle. L'AMF répondait à ces deux aspirations. Cette diplômée d'Assas, d'Oxford et de HEC devient donc chargée de mission au sein de la direction de régulation et des affaires internationales, spécialisée dans les sociétés cotées. « *J'aime, en amont, le fait de devoir être à l'écoute de la place pour identifier les problématiques, formuler des propositions de régulation adaptées et les défendre, commente Pauline Chadenet. Et j'apprécie aussi, en aval, d'être force de proposition – et de négociation ! – sur les mesures d'application à mettre en œuvre concernant les directives et*

*changeante et complexe, en dispensant environ 50.000 heures de cours par an, pour environ 1.000 personnes*, note Jean-Marc Serrot, adjoint au directeur

«  
J'AIME  
LE FAIT DE  
DEVOIR ÊTRE  
À L'ÉCOUTE DE  
LA PLACE POUR  
FORMULER DES  
PROPOSITIONS  
DE RÉGULATION  
ADAPTÉES ET LES  
DÉFENDRE

»  
— PAULINE  
CHADENET,  
chargée de mission  
à l'AMF

*régléments européens.* » Elle travaille sur des dossiers d'actualité comme les règlements PME (à venir), prospectus (voté en 2017, en vigueur en 2019) et financement participatif. « *Mon métier est unique* », se réjouit-elle.

A l'ACPR, l'avantage des concours est aussi de mener de jeunes recrues qui se prédestinaient à la fonction publique dans le secteur de la finance, telle Marion Aubert, 27 ans : « *Après mes études à Sciences Po Paris, je cherchais à allier le sens du service public avec mon intérêt pour les sujets économiques et financiers. Je pensais au Trésor, à Bercy ou à la Banque de France.* » Elle a finalement passé le concours de la BdF et a rejoint l'une des directions du contrôle bancaire de l'ACPR. Contrôleur sur pièce, elle travaille notamment sur les sujets ayant trait à la gouvernance et à la solvabilité d'établissement bancaire dans le cadre du mécanisme de surveillance unique (MSU). « *Au départ, c'était vraiment technique, mais je suis très satisfaite de ce choix, poursuit-elle. Aujourd'hui, j'ai beaucoup d'autonomie dans le cadre de mes fonctions et bénéficie d'un parcours enrichi par une mission sur place et des travaux sur des thématiques transversales telles que la finance verte et des sujets de compétence nationale dont la lutte contre le blanchiment* » Après cette expérience de trois ans au sein d'une *Joint Supervisory Team*\*, elle envisage, par la suite, de rejoindre la BCE. Mais l'institution étant aujourd'hui dans un rythme de croisière, les places sont chères... ■

\*La BCE s'appuie pour la supervision des établissements « importants » sur les compétences des autorités nationales à travers les *Joint Supervisory Teams* ou équipes de surveillance conjointes.

## LA PAROLE À...

**THOMAS DE RICOLFIS**, chef de l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales (OCLCIFI)

« *Nous luttons contre le sentiment d'impunité* »

### Qu'est-ce que l'OCLCIFI ?

L'Office a été créé en 2013 suite à l'affaire Cahuzac, ce qui a permis non seulement de doubler les effectifs par rapport à la division préexistante, mais aussi d'avoir un positionnement interministériel. Une moitié de mes effectifs lutte contre la délinquance fiscale et l'autre moitié contre la corruption et la criminalité financière. Au total, nous sommes environ 90 policiers et inspecteurs des finances publiques enquêteurs.

### Combien d'enquêtes menez-vous chaque année ?

Nous en traitons environ 350. En termes de répartition, cela représente à peu près 200 affaires en fraude fiscale (Cahuzac et Bettencourt, par exemple), entre 80 et 90 en



corruption (Société Générale, HSBC, financement Libyen de la campagne de Nicolas Sarkozy et Airbus...). Le solde revient à la section financière nationale, qui couvre le droit pénal des affaires et le financement illicite de la vie politique (affaires Fillon et attachés parlementaires du Modem).

### Comment vous êtes-vous spécialisé en finance ?

Je suis rentré dans la police par intérêt pour l'investigation, l'enquête judiciaire, la procédure pénale. Après mon école, j'ai intégré les affaires économiques et financières comme chef de section. Après avoir goûté à la matière financière, je l'ai trouvée passionnante. Même si le métier est celui de policier, il faut aussi s'intéresser au sujet

pour poser les bonnes questions, échanger avec les experts et obtenir des résultats tangibles.

### Quelle est la différence avec la police plus classique ?

En matière de droit commun, l'infraction trouble l'ordre public et apparaît clairement aux yeux de tous. En matière financière, l'abus de biens sociaux ou un délit d'initié ne se trouve pas au coin de la rue. Ce sont souvent des délits dénoncés par la presse, des autorités de contrôle ou des victimes d'agissements, comme une nouvelle direction d'entreprise qui se rend compte que la comptabilité a été maquillée. Enfin, la police en général lutte contre le sentiment d'insécurité. Nous luttons de notre côté contre le sentiment d'impunité afin de faire respecter le pacte républicain.